

## Cours de cuisine pour enfants

Modalités pour l'année 2022-2023

**début des cours le MARDI 14/09/2022 fin des cours le 20/06/2023**

Animateur : **Katia** GSM : **0488 678 119** Mail : [seltesasbl@gmail.com](mailto:seltesasbl@gmail.com)

- ⤴ Les activités se déroulent tout au long de l'année scolaire belge, **un mercredi sur deux de 14h à 16h** dans les locaux du siège sociale, 17 rue de la Fraternité à Halanzy. Sauf exception, il n'y a pas cours durant les vacances scolaires. Congés d'hiver pour tous les animateurs de l'ASBL du **19/12/22 au 09/01/2023**.
- ⤴ Pour inscrire votre enfant, envoyez ses coordonnées complètes Nom, Prénom, adresse, votre adresse mail et votre n° de téléphone à [seltesasbl@gmail.com](mailto:seltesasbl@gmail.com) et une fois la cotisation versée, l'inscription sera validée.
- ⤴ **La cotisation annuelle est de 200€** et devra impérativement être payée pour la 2<sup>ème</sup> participation de votre enfant. **En cas d'inscription en cours d'année**, la cotisation sera calculée au prorata **de mois de participation restant**.
- ⤴ **Participation occasionnelle : 10€ le cours de 2h ou 100€ carte de 10 cours.**
- ⤴ Le paiement se fera par virement sur le compte de l'ASBL indiqué ci-dessous ou en espèce lors de votre activité. Veuillez préciser lors du paiement, le nom, prénom et cours du participant.  
**SELTES ASBL      AXA BANQUE      IBAN : BE76751209816595**
- ⤴ En cas non respect des échéances de paiement, l'animateur se verra contraint de refuser l'accès aux cours à votre enfant, et ce tant que la situation n'aura pas été régularisée.
- ⤴ **Le paiement en deux mensualités est possible ; 100€ pour le 30 septembre, et 100€ pour le 30 octobre.**
- ⤴ Aucun remboursement, même partiel, ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.
- ⤴ Le non respect des consignes de sécurité, des lieux ou de l'animateur pourra faire objet d'une exclusion du club sans remboursement.
- ⤴ **L'inscription à un atelier vaut acceptation des modalités.**